

PROGRAMME DE LA MATINÉE

Mot d'introduction par Marc Larroque

Président de l'ATD Gard

Séquence 1 : Point juridique : domanialité des ouvrages d'art

Karine Beau-Thyarion, Conseillère juridique de l'ATD du Gard

Séquence 2 : Point technique : les ouvrages d'art et leurs désordres

Beatrice Molière, Cheffe de Service Ouvrages d'Art et Paysages - Direction de la Mobilité et des Routes - Conseil Départemental du Gard

Séquence 3 : Programme National des Ponts

Cyril Guignard, Responsable du groupe Ouvrages d'Art et Béton DTerOcc/DIRIS au CEREMA Occitanie

Séquence 4 : Retours d'expériences – Paroles d'élus

- Madame Escanuela, Maire de Serviès-en-Val
Damien Constans, Chargé d'opérations Bâtiments et Espaces Publics à l'ATD 11
- Gérard Sarrailh, Maire de Louvie-Soubiron
Pascal Guillemot, Responsable du pôle Infrastructures et Espaces Publics à APGL 64

Séquence 5 : Point règlementaire au regard de la Loi sur l'eau

Sylvain Merelle, Service Eau et Risques, et Laurent Moragues, Responsable de l'unité Gestion quantitative et Milieux aquatiques à la DDTM du Gard

Séquence 6 : Point chiroptères

Sylvain Mateu, Service Environnement et Forêt à la DDTM du Gard

Questions/réponses